

Correction du contrôle de définitions

- **Question 1 : Qu'est-ce que Juger (distinction jugement réfléchi et irréfléchi) ?**

Juger = acte d'énoncer une opinion, un avis, décision d'un juge, position d'une relation entre deux termes (S est P : sujet est prédicat ou attribut). Un jugement peut être vrai ou faux, objectif ou subjectif, réfléchi ou irréfléchi.

Ex : « le ciel est vert », « je trouve telle personne sympathique », « la terre tourne autour du soleil ».

Jugement réfléchi :

- Jugement énoncé **après** avoir pris le temps **nécessaire** à son élaboration rationnelle, après en avoir examiné les différents arguments, pesé le pour et le contre, après avoir fourni un travail de réflexion neutre, impartial et **objectif** à l'aide de sa **raison**.
- Énoncer un jugement en connaissance de cause, en sachant ce que l'on pense et pourquoi on le pense.

Ex : « Après mûre réflexion, je pense qu'il vaut mieux que je révise le contrôle et que je renonce à suivre mon envie de sortir immédiatement avec des amis. »

Jugement irréfléchi :

- Jugement énoncé **avant** d'avoir pris le temps nécessaire au travail de réflexion.
- Donner immédiatement et spontanément son opinion, répondre inconsciemment en énonçant des idées toutes faites, préconçues, pré-pensées par autrui.
- Énoncer donc des jugements **a priori**, avant d'y avoir vraiment et sérieusement réfléchi.
- Dire ce que l'on a l'habitude de considérer comme étant vrai, ce que l'on croit familièrement être vrai.
- Le jugement irréfléchi est donc un jugement précipité, énoncé à la légère et pour lequel il existe un risque important qu'il soit faux.
- Le jugement irréfléchi correspond ainsi souvent à l'énoncé d'un préjugé, de prévention, ie un jugement qui vient d'autrui (l'entourage familial, amical, social, culturel, ...) sans faire l'objet d'une vérification préalable

et dont le sujet ne connaît pas les fondements, arguments et preuves mais dont il est subjectivement convaincu de la vérité.

Ex : les préjugés racistes, sexistes, xénophobes, homophobes, etc...

- **Question 2 : Qu'est-ce qu'analyser ?**

Analyser (du grec *analuein*, « délier ») est une action qui consiste, en chimie notamment, à décomposer un tout en ses différentes parties.

Elle consiste donc à examiner précisément et objectivement chaque composant d'un tout pour avoir une compréhension (ou vision) claire de sa composition, de son sens global.

Ex : analyse de sang : mettre en évidence les différents éléments premiers qui composent ce tout indistinct ;

Analyse d'une question de dissertation : définir tous ses termes pris un à un pour identifier le sens global et précis de la question.

Analyse d'un jugement : prendre en compte les différentes étapes du raisonnement qui ont conduit à cette conclusion.

- **Question 3 : Qu'est-ce que « la responsabilité intellectuelle » ?**

La responsabilité désigne de manière générale le fait de devoir répondre de quelque chose face aux autres. La responsabilité intellectuelle désigne donc le devoir de répondre de ses jugements, de ses pensées, de ses opinions devant les autres.

Elle implique donc de devoir répondre aux questions : « pourquoi dites-vous, cela ? Qu'est-ce qui vous permet de l'affirmer ? ». Il faut alors justifier, argumenter sa position ie énoncer les raisons, les preuves, pour lesquelles on estime **légitime** de pouvoir soutenir ce que l'on affirme, notre thèse.

Cela revient à devoir assumer ses jugements et leurs conséquences dans l'espace public. A pouvoir démontrer objectivement pourquoi on peut dire qu'un avis est vrai.

Cela implique en conséquence de savoir ce que l'on dit et pourquoi on le dit, de faire attention à ce que l'on pense et donc de prendre conscience de l'importance que peut avoir, pour soi et pour les autres, ce que l'on soutient publiquement.

Ex : si j'affirme que l'on ne doit pas accueillir des réfugiés, il faut savoir pourquoi on le dit, avoir de bonnes raisons de le dire et se soumettre à l'impératif de se justifier dans un espace social démocratique dans lequel les choix politiques ont des incidences directes sur l'existence des êtres humains.

- **Question 4 : Qu'est-ce qu'un esprit autonome ?**

Étymologiquement, **autonomie** vient du grec *auto*, « soi-même » et *nomos*, « la loi », ce terme signifie donc se donner à soi-même la loi à laquelle on choisit d'obéir et s'oppose à **l'hétéronomie** qui désigne le fait de recevoir de l'autre la loi à laquelle on doit obéir.

L'autonomie désigne le fait de pouvoir faire quelque chose tout seul, de ne pas être dépendant d'autrui, de ne pas avoir besoin qu'il le fasse à notre place, pour nous.

Un esprit autonome est donc propre à celui qui pense par lui-même, qui use librement de sa capacité de penser, qui élabore lui-même ses propres jugements au lieu de reprendre aveuglement et sans réflexion personnelle les jugements reçus d'autrui.

Un esprit autonome est donc un esprit indépendant, qui décide et choisit volontairement les idées auxquelles il adhère au lieu de se laisser manipuler ou influencer par la pensées, les jugements d'autrui.

L'esprit autonome est celui qui pense librement : la liberté de penser.

Ex : Si l'enfant ne possède pas au un esprit autonome c'est car il est dépendant de son environnement, surtout familial, qui pendant le temps que dure son incapacité à penser par lui-même, va penser pour lui en lui disant ce qui est bien et ce qui est mal, ce qui est vrai et ce qui est faux. L'enfant a tendance à croire aveuglément ceux qu'il aime dû-t-il se couper parfois de ses propres intuitions pour sauvegarder à ses yeux l'autorité de ses parents. Il reprend le plus habituellement passivement à son compte ce qu'on lui présente comme étant vrai.

L'autonomie peut s'acquérir progressivement en exerçant son esprit critique et en se questionnant librement sur la vérité ou la fausseté de ce qui nous est présenté par autrui ou de ce qui nous est donné par les pensées présentes dans notre esprit. L'adolescence caractérise notamment ce temps de mise en crise des certitudes reçues passivement au profit d'un questionnement en quête de vérité.